



dynamique de l'emploi

dans l'économie sociale et solidaire

*en Hauts-de-France*



*Note de  
conjoncture*

**ANNÉE 2021**

# 2021 : UN NOUVEAU SOUFFLE

## UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA REPRISE

#TRANSITIONS

#INCLUSION

#CITOYENNETÉ

édito

**+ 3,3% des emplois : Pour l'économie sociale et solidaire des Hauts-de-France, l'année 2021 se caractérise par un rebond de l'emploi semblable à l'ensemble du secteur privé, et par + 2,2% d'établissements. Ce constat rassure après l'impact de la crise sanitaire (moins 0,8% des emplois et moins 2,2% des établissements).**

La conjoncture actuelle amène des prises de conscience citoyennes vers une recherche de sens au travail et d'engagement vers un développement plus durable, valeurs déployées dans l'ESS. Pourtant, malgré un flux renouvelé de salariés, de bénévoles, d'étudiants comme d'entrepreneurs vers l'ESS, pour de nombreuses structures, l'avenir est encore incertain.

C'est notamment le cas d'établissements de l'action sociale et de l'hébergement médico-social, deux secteurs importants dans l'ESS HDF en termes d'emplois et premiers de cordée sur le front antiviral. Avec une évolution de l'effectif salarial de 2% pour l'action sociale et de 0,7% pour l'hébergement médico-social, la prise en charge des usagers de ces deux secteurs d'activité a encore été très dense en 2021. Les recrutements ont été difficiles à opérer du fait du contexte et d'un manque de reconnaissance des métiers de l'humain.

La famille juridique des associations présente le taux de croissance de l'emploi salarial et du nombre d'établissements le plus élevé de l'ensemble des familles de l'ESS. D'après l'étude de l'Observatoire Régional de la Vie Associative, 51% des associations employeuses des Hauts-de-France se déclarent en incertitude financière en 2021. Ceci résulte d'une chute des recettes de leur activité et d'une chute des financements privés (dons, mécénat, legs, fondations). Bien que 76% de celles-ci n'aient pas perdu de subventions publiques pendant la crise et que presque 50% ont bénéficié d'un soutien exceptionnel pour faire face à l'arrêt de leur activité, 6% d'entre elles souffrent de difficultés de trésorerie.

Alors que la famille des coopératives perd 0,3% de son effectif salarial et 3,7% du nombre de ses établissements, de nombreux porteurs de projets ont exprimé durant l'année 2021 leur souhait de créer sous ce statut. Parmi eux, des artisans, commerçants et salariés qui visent la reprise de leur entreprise en format coopératif. Même certains EPCI envisagent de développer des coopératives d'activité ou des coopératives d'intérêt collectif pour redynamiser des

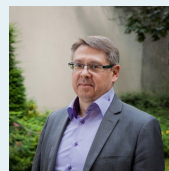
centres villes ou centres-bourgs. Nous verrons les fruits de ce constat en 2022.

Le contexte particulier, le changement climatique et les enjeux écologiques animent de nombreuses structures et porteurs de projets à développer des activités au sein de l'ESS pour engager des transitions en entreprenant autrement. 40% des créations d'entreprise dans le cadre de la politique régionale REV3 sont de statuts ESS. De nombreux projets de grande envergure visant l'inclusion numérique sont développés par les acteurs de l'ESS HDF qui ne souhaitent laisser personne de côté en favorisant des solutions qui conviennent au plus grand nombre...

Des collectifs de citoyens ont repéré les besoins non couverts localement et inventé de nouvelles réponses porteuses de nouvelles solidarités au plus proche des habitants. Aussi, vous verrez que la croissance des effectifs salariaux de l'ESS dans chaque département de notre région a atteint plus de 3% hormis pour le département de l'Oise qui s'est approché de 1% certainement du fait qu'il avait peu perdu d'emplois en 2019...Et vous verrez dans cette note de conjoncture, les jalons d'une transition posés en 2021 par les acteurs du sport pour renouveler les instances dirigeantes des structures de ce secteur en lançant des formations et des accompagnements pour les femmes.

Je vous laisse découvrir cette note conjoncture relative à l'année 2021 portant sur le dynamisme de l'ESS de la région HDF et de ses territoires tout en rappelant quelques chiffres de 2020.

Bonne lecture.



*Pierre Thomas*  
Vice-président CRESS HDF



# ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres valorisés par l'observatoire régional de l'ESS en Hauts-de-France (ORESS Hdf) dans cette publication sont issus des données fournies par l'Urssaf.

Le partenariat développé entre les Urssaf du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie et la CRESS Hauts-de-France s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015 se substitue progressivement au BRC. Utilisée par l'ORESS pour le traitement de données conjoncturelles, cette base couvre les établissements de l'ESS affiliés au régime général de la Sécurité Sociale, qui cotisent donc à l'Urssaf.

Chaque trimestre, l'URSSAF transmet à la CRESS des données trimestrielles, relatives à l'évolution de l'emploi dans le champ de l'ESS par secteur d'activité et en fonction des formes juridiques. Ces données sont fournies à titre provisoire sur le dernier trimestre considéré. En raison de déclarations tardives, ces données sont révisées pour les trimestres précédents. Dans cette publication, seules les données concernant les effectifs salariés de l'ESS sont des données définitives, car l'ORESS ne reçoit pas les données corrigées pour les autres variables présentées. Néanmoins, il est à noter que les écarts inversent rarement les tendances observées.

Les variations mises en avant, sauf mention contraire, sont calculées selon un glissement annuel (voir glossaire).

Périmètre : L'ORESS s'appuie, dans toutes ses productions, sur le périmètre de l'ESS normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIIESES. Depuis la Loi ESS du 31 juillet 2014, ce périmètre a évolué pour intégrer les sociétés commerciales de l'ESS. Néanmoins, les données sur les sociétés commerciales de l'ESS sont encore peu fiabilisées pour être intégrées dans l'observation.

## SOMMAIRE

<b>RETOUR SUR 2020</b> .....	page 4
<b>CONJONCTURE 2021</b> .....	page 5
en région Hauts-de-France	
<b>FOCUS : LE SECTEUR DU SPORT</b> .....	page 7
<b>REGARDS TERRITORIAUX</b> .....	page 9
dans les départements et EPCI	
<b>GLOSSAIRE &amp; CONTACTS</b> .....	page 20



# RETOUR SUR 2020

## RAPPEL DES PRINCIPALES TENDANCES

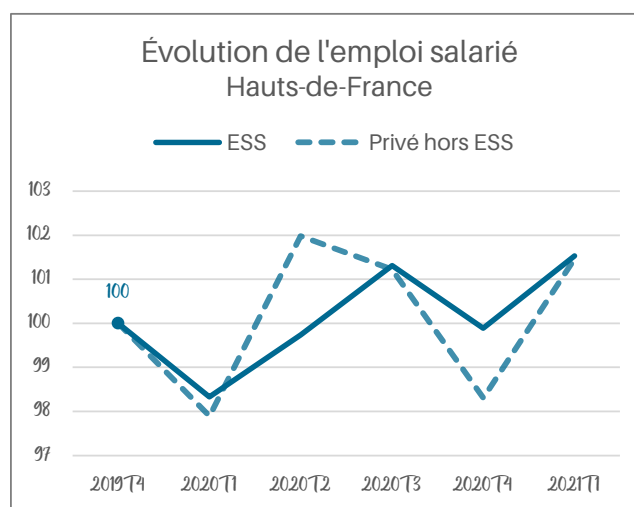
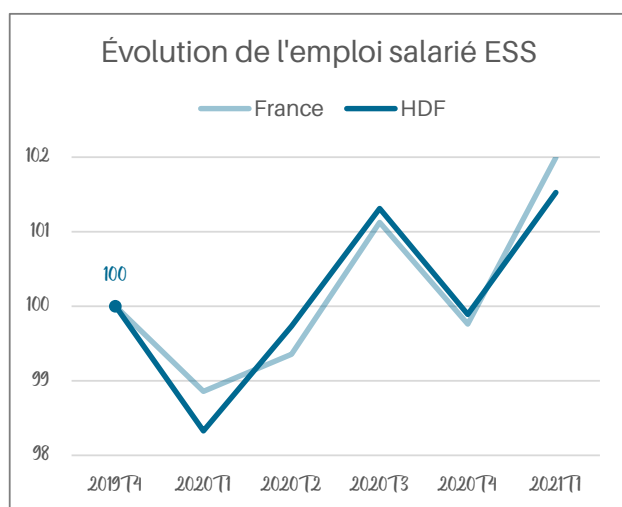
Pour contextualiser l'ampleur de la reprise de l'année 2021, nous vous proposons un bref retour sur les principales dynamiques observées sur l'année 2020, au cœur de la crise sanitaire.

Les données pour chaque trimestre, sont présentées en fonction de la situation au 4ème trimestre 2019 (base 100)

**- 1500**

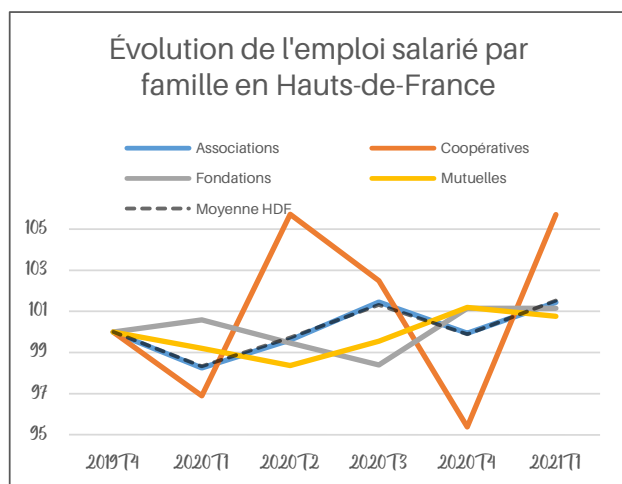
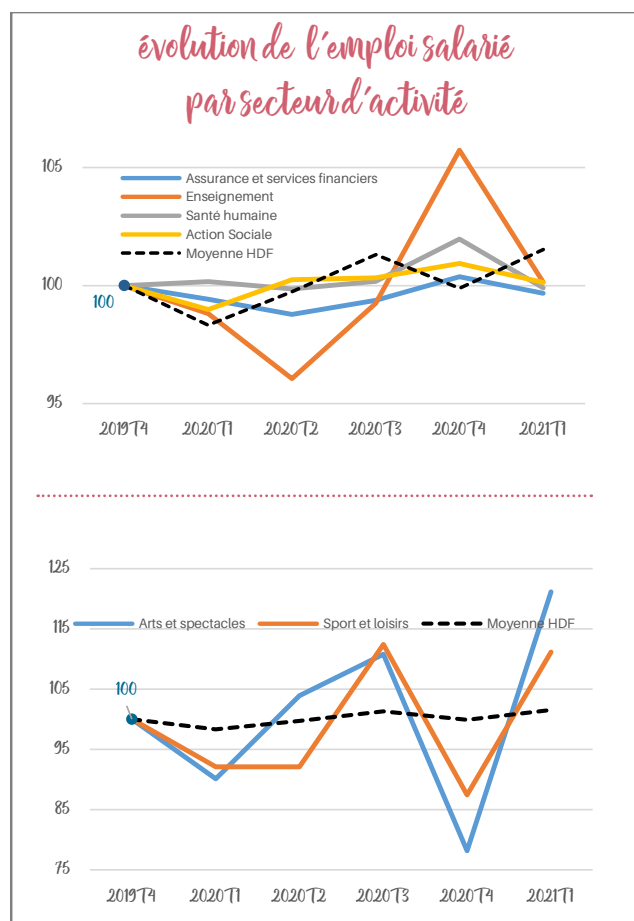
Le solde net d'**emplois ESS** en Hauts-de-France pour l'année **2020**

*Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre 2019 et de la fin du trimestre 2020*



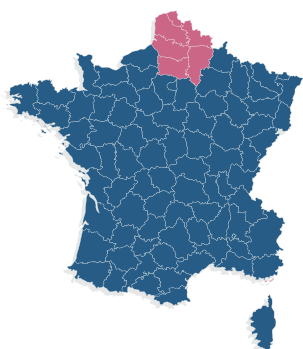
2020 fut une année marquée par une évolution négative de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire dans la région Hauts-de-France et dans l'ensemble du tissu économique. La dynamique de l'emploi salarié en ESS s'est montrée plus résiliente que celle de l'emploi privé hors ESS.

En 2020, l'ESS en Hauts-de-France a suivi les mêmes tendances d'évolution qu'au niveau national sur le dynamisme de l'emploi et du nombre d'établissements.



# CONJONCTURE DE L'EMPLOI ESS 2021

## DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



### EN FRANCE

+ **3,2 %** de croissance de l'emploi ESS  
+ **3 %** d'établissements ESS

+ **5850**

Le solde net d'**emplois ESS** en Hauts-de-France pour l'année **2021**

*Différence entre l'effectif salarié de la fin du trimestre 2020 et de la fin du trimestre 2021*

### Évolution de l'effectif salarié



+3,3%

ESS

PRIVE

+3,3%

### Croissance de la masse salariale



+7,1%

### Évolution du nombre d'établissements



+2,2%

Contrairement à l'année 2020 qui fut marquée par une évolution négative de l'emploi et du nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire de la région Hauts-de-France, l'année 2021 présente une évolution positive, au niveau de l'effectif de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'établissements de l'ESS de la région HDF. Cette évolution constatée fin 2021 montre une croissance positive sur l'ensemble des familles juridiques excepté celle des coopératives et pour presque tous les secteurs d'activités. Le secteur des activités financières et de l'assurance et celui du commerce restent dans le rouge avec une perte d'effectif des salarié.es et des établissements. Tandis que le secteur de l'hébergement et restauration est confronté pour la deuxième année consécutive à une baisse du nombre de ses établissements.

L'évolution de l'emploi salarié en ESS présente la même dynamique que celle du secteur privé global de la région Hauts-de-France. La dynamique de croissance du nombre d'établissements passe de -2,2% en 2020 contre +2,2% en 2021. **Si la masse salariale croît de +7,1% en 2021 par rapport à 2020, il est important de rappeler que le recours au chômage partiel avait fortement impacté négativement le niveau de la masse salariale de l'ESS en 2020.**

**La famille des associations** qui représente 88% des emplois de l'ESS, a enregistré une évolution de 3,7% de son effectif salarial entre fin 2020 et fin 2021 alors qu'entre le dernier trimestre 2019 et le dernier trimestre 2020, elle avait perdu 0,8% de son effectif salarial. Avec une perte de 0,7% de l'effectif salarial et une perte de 3,7% du nombre d'établissements, **la famille des coopératives** est la famille juridique de l'ESS la plus impactée en 2021. **La famille des mutuelles**, bien qu'ayant une évolution nulle, perd 3,2% de ses établissements. Ce constat d'ordre structurel confirme une tendance déjà lisible les années précédentes du fait des fusions et regroupements d'établissements de ce secteur. **Les fondations** enregistrent une augmentation de 1,5% de leur effectif salarié. Néanmoins l'évolution positive du nombre d'établissements de cette famille est moins importante que celle de l'année 2020 tout en restant dans une dynamique positive continue depuis plus de dix ans.

## évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
<b>Associations</b>	+ 3,7%	+ 3,0%	+ 8,1%
<b>Coopératives</b>	- 0,3%	- 3,7%	+ 2,1%
<b>Mutuelles</b>	+ 0,0%	- 3,2%	+ 2,1%
<b>Fondations</b>	+ 1,5%	+ 2,5%	+ 5,1%

# CONJONCTURE DE L'EMPLOI ESS 2021

## DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

### évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2019 et fin 2020

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	33%	+ 2,0%	+ 1,6%	+ 7,4%
Hébergement médico-social	21%	+ 0,7%	+ 0,3%	+ 4,2%
Education	11%	+ 1,6%	+ 1,3%	+ 6,2%
Activités pour la santé humaine	7%	+ 1,2%	+ 5,6%	+ 5,8%
Soutien aux entreprises	7%	+ 5,7%	+ 1,3%	+ 10,4%
Activités financières et d'assurances	6%	- 1,6%	- 5,0%	+ 0,2%
Arts, spectacles et activités récréatives	5%	+ 26,9%	+ 6,2%	+ 40,4%
Sports et Loisirs	4%	+ 31,1%	+ 3,4%	+ 45,1%
Industrie et construction	1%	+ 0,1%	+ 4,3%	- 3,2%
Hébergement et restauration	1%	+ 2,7%	- 3,4%	+ 9,5%
<i>Pour les secteurs suivants, les effectifs salariés étant faibles (inférieurs à 1 000), les variations sont à considérer avec prudence.</i>				
Commerce	0,5%	- 0,2%	- 2,2%	+ 6,4%
Information et communication	0,2%	+ 8,0%	+ 12,3%	+ 8,2%
Activités diverses	0,2%	+ 14,3%	+ 2,6%	+ 8,8%
Industries agro-alimentaires et agricultures*	0,01%	+ 33,3%	+ 20,0%	+ 37,2%

\*Les effectifs de ce secteur sont faibles car ce sont des établissements qui cotisent presque exclusivement à la mutualité sociale agricole, et non à l'URSSAF. Leurs effectifs ne figurent alors pas dans les données présentées dans ce document.

# FOCUS : LE SECTEUR DU SPORT

## DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2019, le secteur des activités du sport et des loisirs de l'ESS en Hauts-de-France est composé de 2 559 établissements employant 7 704 salariés (source : INSEE Flores 2019) .

Les associations employeuses qui portent ces établissements ainsi que les associations non employeuses de ce secteur d'activité mobilisent environ 250 000 bénévoles qui assurent la direction en tant qu'administrateurs ou des activités sportives et services connexes. (Chiffre extrait du projet territorial du Sport en HDF publié par l'agence du Sport).

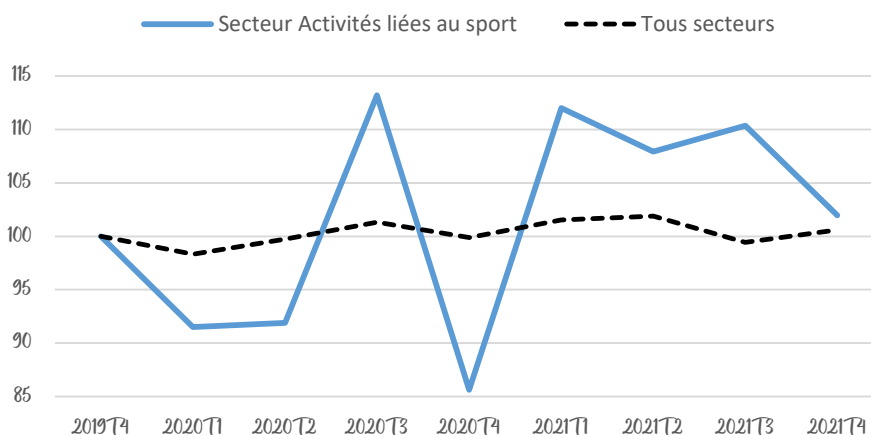
Le secteur du sport est marqué par une forte augmentation des emplois en 2021, +36%.

Ce secteur est celui qui a été le plus impacté par la crise sanitaire de 2020, ceci expliquant le rebond encore plus significatif que dans les autres secteurs.

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
<b>Sports et Loisirs</b>	4%	+31,1%	+3,4%	+45,1%
----- <b>Sports</b>	3%	+36,0%	+3,3%	+52,9%
----- <b>Loisirs</b>	1%	+10,5%	+4,5%	+20,2%

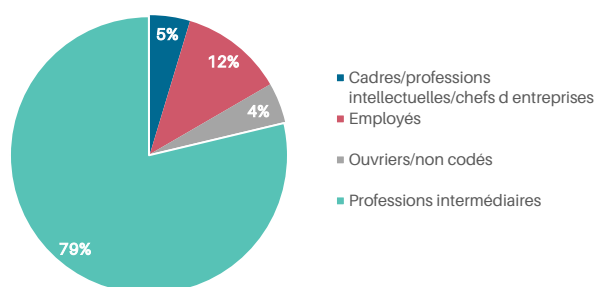
SOURCE : ACOSS-URSSAF

Évolution de l'emploi salarié par trimestre  
En référence au T4 2019 (base 100)

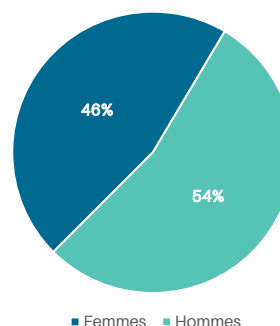


### Quelques caractéristiques sur les salariés

Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Répartition selon le genre



SOURCE : INSEE FLORES 2019



# FOCUS : LE SECTEUR DU SPORT

## DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

### UNE CRISE SANITAIRE AVEC DES RETOMBÉES NÉGATIVES IMMÉDIATES ET À VENIR...

En 2020, le secteur d'activité « sports & loisirs » enregistre une baisse de 18,3% de ses effectifs salariés et de 4,4% du nombre de ses établissements : leurs activités étaient arrêtées du fait des réglementations relatives à la gestion de la pandémie (1). Les activités sportives sont restreintes et 73 % des structures dédiées au sport optent pour le chômage partiel. 82% d'entre elles maintiennent pourtant des relations avec leurs bénévoles et adhérents, ce qui facilite la reprise de leur activité lors des deuxième et troisième trimestres. Mais le confinement du dernier trimestre de l'année remet à nouveau à l'arrêt leurs activités. Sur l'année, une baisse moyenne de 26% des adhésions impacte 42% du budget des associations (2).

En 2021, c'est l'année la plus difficile de la crise sanitaire. Malgré un premier trimestre sans confinement ayant permis le retour des activités et une reprise de l'emploi, "les adhésions baissent encore et sont suivies d'une perte de revenus d'activités, de recettes de sponsoring et d'aides financières pourtant espérées. Ceci entraîne des difficultés de trésorerie. En fin d'année, malgré des aides financières sollicitées et des accompagnements collectifs envisagés dans le cadre du DLA, l'avenir s'annonce difficile (2)". Cet avenir difficile est également ressenti par les apprentis et les salariés en contrat de formation professionnelle au sein de ce secteur d'activité : des heures de pratique professionnelle et de formation manquent pour l'obtention de leur diplôme (3).

### FOCUS SUR DEUX INITIATIVES EN RÉGION

#### UN PROGRAMME POUR LA FÉMINISATION DES STRUCTURES SPORTIVES

Les associations sportives sont caractérisées par un investissement important de bénévoles. Parmi ceux-ci, les bénévoles dirigeants sont toujours majoritairement des hommes : 78% des associations sportives sont présidées par des hommes, contre 66% pour l'ensemble des associations (4). Aussi, les responsables des associations sportives souhaitent accueillir de nouvelles personnes dans les instances dirigeantes pour les renforcer en mettant l'accent sur leur rajeunissement et sur une parité femmes/hommes.

Durant l'année 2021, le Comité Régional Olympique et Sportif Hauts-de-France, les CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif de la région) et l'association Femix'Sports conçoivent le programme Hauts-Potentiels.

Ce programme vise à accompagner les carrières des femmes dirigeantes des différentes instances du sport en développant leur potentiel individuel et leur efficacité en équipe. Il vise également d'appuyer les femmes pour qu'elles se présentent à plus de postes à responsabilités et pour qu'elles appréhendent leur nouvelle mission d'élues.

Un appel à candidatures préparé en 2021 est alors lancé en février 2022. Le CROS et les CDOS reçoivent plus de 40 dossiers. Face au succès remporté et au regard de la diversité des parcours et des ambitions des candidates, des accompagnements adaptés sont élaborés pour y répondre (5).

#### DES CRÉATIONS DE RECYCLERIES VALORISANT DES ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS DE SECONDE MAIN

Si depuis 2022, deux recycleries de l'ESS dédiées aux équipements et articles du sport existent en Hauts-de-France, il est intéressant de revenir sur 2021 en prenant pour exemple l'association ReSport qui se crée pour rendre le sport plus responsable et accessible à tous, en favorisant l'insertion professionnelle et la prise de conscience des enjeux environnementaux.

Pour créer cette première recyclerie sport & loisirs de la région, la plupart des bénévoles porteurs du projet étaient mobilisés depuis 2020. Le contexte de pandémie les contraint à faire leurs démarches en distanciel avec une centaine de contacts via le téléphone ou la visio-conférence. Malgré la rareté des échanges en présentiel, l'équipe des fondateurs fait de belles rencontres en 2021 pour trouver un local et un véhicule, constituer un réseau de partenaires et amorcer les premières actions de collectes afin de constituer un stock d'articles à trier, réparer, réemployer ou recycler et permettre d'achalander un magasin tout en tenant compte des normes sanitaires en vigueur. Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, l'ouverture du magasin-atelier a lieu comme prévu en 2022 ainsi que l'embauche progressive de 3 personnes. (6)



(1) Source : Données URSSAF traités par l'ORESS (cf Note de conjoncture 2020 de l'ESS en Hauts-de-France)

(2) Interview de Guillaume Delcourt, du Comité Régional Olympique et Sportif Hauts-de-France (CROS HDF).

(3) Interview d'un salarié en cours de formation pour obtenir le certificat de qualification professionnelle d'éducateur grimpeur d'arbre.

(4) Chiffres du CRDLA, Le sport en quelques chiffres, 2017.

(5) Cf : Féminisation des structures sportives : programme Hauts-Potentiels du CROS Hauts-de-France. | COSMOS (cosmos-sports.fr) & <https://www.cdosnord.fr/category/projet-erasmus-sport-swol-sport-women-leaders/>

(6) Interview de Jean-Luc Vandeweghe, coordinateur d'activité au sein de Resport. Cf <https://www.recycleriesport.org/>



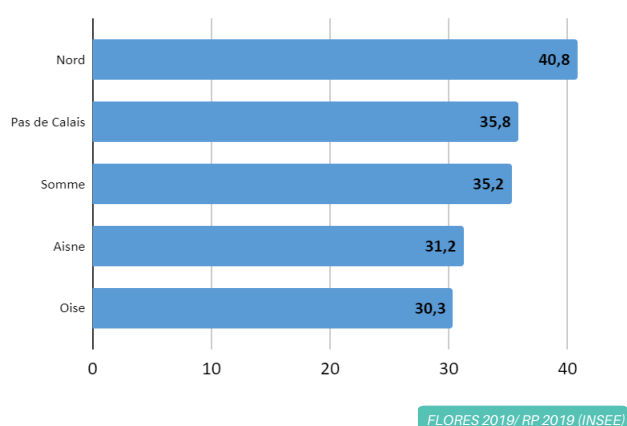
# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES

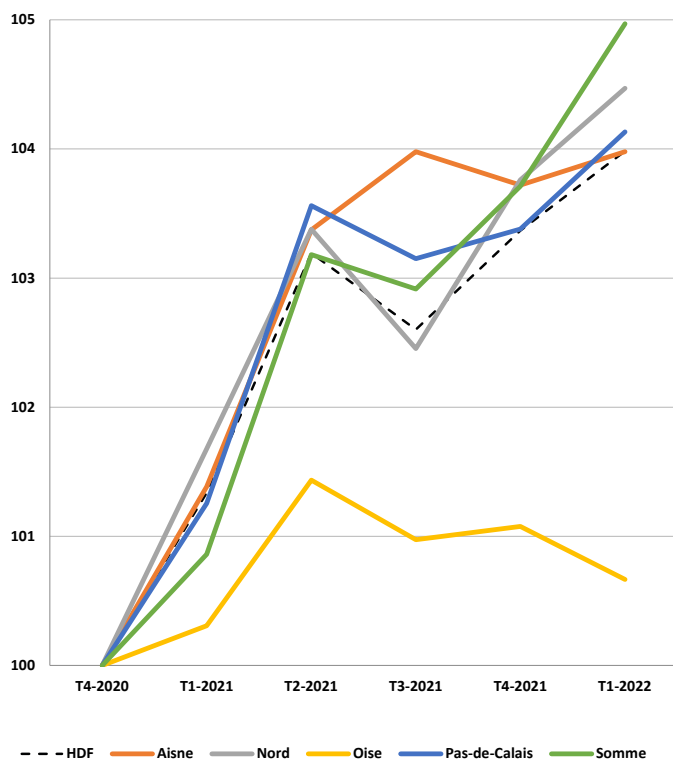
Entre fin 2020 et fin 2021, le nombre d'emplois dans l'ESS a augmenté dans la région par rapport au glissement annuel de l'année précédente (fin 2019 et fin 2020). Cette augmentation varie au regard des contextes départementaux. Au regard du nombre d'habitants, le département du Nord est le plus fourni en emploi ESS.

Le niveau de glissement annuel, complété par le solde net et le niveau de contribution, permet de mieux apprécier les variations. Un +3% dans l'Aisne ne vaut pas un +3% dans le Nord du fait des différents niveaux d'effectifs.

Nombre d'emplois ess pour 1000 habitants

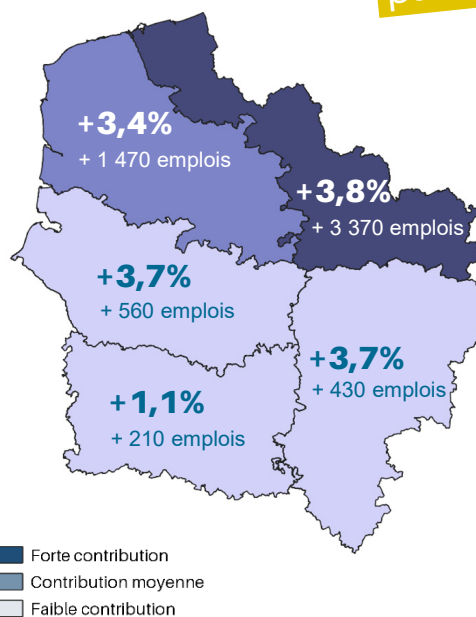


Dynamique d'emploi des départements par trimestre (en référence au T4 2020 - base 100)



SOURCE : ACOSS-URSSAF

## évolution de l'emploi salarié par département



L'Oise, à l'image de ce qui avait déjà été observé dans la conjoncture 2020, présente une dynamique d'évolution des emplois qui se distingue des autres départements de la région, qui ont presque retrouvé leur dynamique en matière d'emplois d'avant la crise sanitaire. Au sein du département de l'Oise, les emplois de l'ESS ont augmenté de 1,1% alors que pour les quatre autres départements, la croissance de l'emploi de l'ESS a été égale ou supérieure à 3,4%.

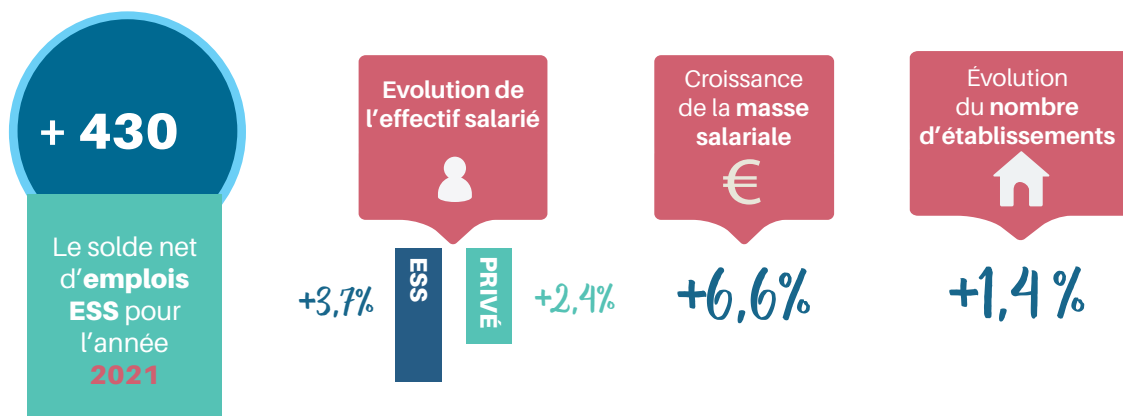
La courbe des emplois de l'ESS entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre de 2021 en région et dans l'ensemble des départements, excepté celui de l'Aisne, montre une petite décroissance de l'emploi ESS certainement due aux aléas du confinement instauré du 3 avril au 3 mai.

Le dernier trimestre de 2021 traduit une reprise forte de l'emploi en région et au sein des départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. Cette reprise a été bien plus faible sur l'Oise et ne s'est pas traduite sur la même temporalité au sein du département de l'Aisne.

## L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES

## Les chiffres clés du département de l'Aisne



## évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	+ 4,5%	+ 2,4%	+ 8,4%
Coopératives	- 0,9%	- 6,7%	+ 0,2%
Mutuelles	- 0,8%	- 4,8%	- 6,4%
Fondations	+ 0,1%	0,0%	+ 2,2%

SOURCE : ACOSS-URSSAF

## évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2020 et fin 2021

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	33%	+2,4%	+0,7%	+6,6%
Hébergement médico-social	21%	-1,0%	+1,1%	+3,8%
Activités pour la santé humaine	10%	-0,1%	+2,6%	+1,7%
Education	9%	+2,5%	+2,7%	+6,2%
Soutien aux entreprises	6%	+17,1%	+3,4%	+24,0%

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES

### Les chiffres clés du département de l'Aisne



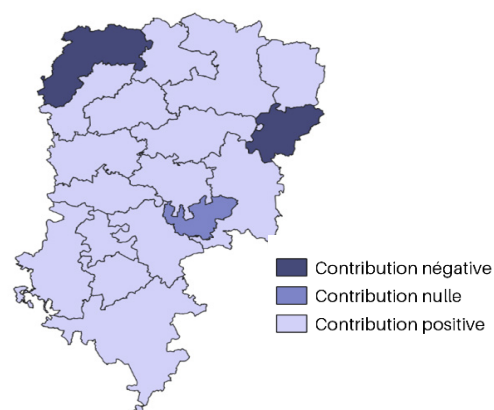
EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Chauny-Tergnier-La Fère	+ 3,51 %	+ 0,33	9,5 %
CA GrandSoissons Agglomération	+ 0,60 %	+ 0,07	12,1 %
CA de la Région de Château-Thierry	+ 0,85 %	+ 0,05	5,7 %
CA du Pays de Laon	+ 2,05 %	+ 0,31	15,1 %
CA du Saint-Quentinois	+ 3,38 %	+ 0,66	19,6 %
CC Picardie des Châteaux	+ 16,67 %	+ 0,38	2,3 %
CC Retz-en-Valois	+ 8,92 %	+ 0,48	5,3 %
CC Thiérache Sambre et Oise	+ 10,53 %	+ 0,18	1,8 %
CC de la Champagne Picarde	+ 3,22 %	+ 0,12	3,8 %
CC de la Thiérache du Centre	+ 17,02 %	+ 0,40	2,3 %
CC des Portes de la Thiérache	- 0,98 %	- 0,01	0,8 %
CC des Trois Rivières	+ 2,45 %	+ 0,13	5,3 %
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	+ 7,27 %	+ 0,04	0,5 %
CC du Canton de Charly-sur-Marne	nd	nd	nd
CC du Chemin des Dames	=	0	0,8 %
CC du Pays de la Serre	+ 27,57 %	+ 0,85	3,1 %
CC du Pays du Vermandois	- 8,29 %	- 0,26	3,2 %
CC du Val de l'Aisne	+ 8,08 %	+ 0,13	1,7 %
CC du Val de l'Oise	+ 8,41 %	+ 0,24	2,8 %

\* Certaines évolutions sont à considérer avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

SOURCE: ACOSS-URSSAF

## CONTRIBUTION DES EPCI

### À LA VARIATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI

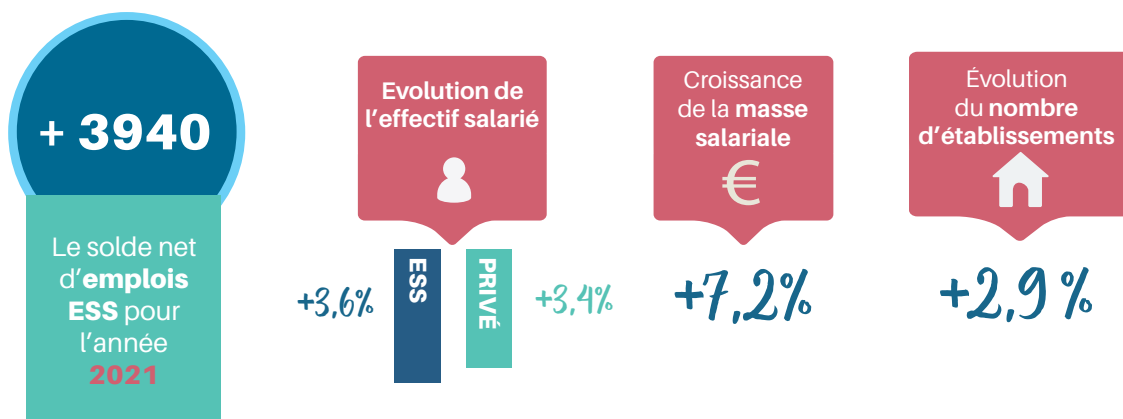


# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département du Nord



### évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	+4,2%	+3,6%	+7,9%
Coopératives	-1,0%	-2,6%	+3,1%
Mutuelles	-1,1%	-2,7%	+2,8%
Fondations	+1,7%	+2,3%	+7,0%

SOURCE : ACOSS-URSSAF

### évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2020 et fin 2021

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	33%	+1,5%	+1,8%	+5,8%
Hébergement médico-social	20%	+1,1%	+2,4%	+4,4%
Education	14%	+2,4%	+0,3%	+6,4%
Soutien aux entreprises	7%	+8,8%	+0,0%	+11,9%
Activités financières et d'assurance	6%	-1,6%	-4,3%	+1,4%

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département du Nord

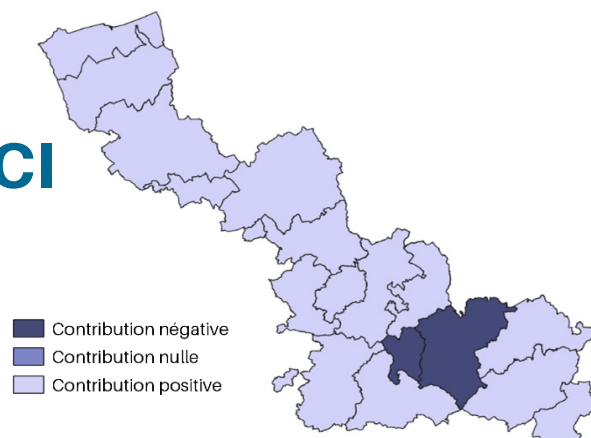
EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Maubeuge Val de Sambre	+ 9,47 %	+ 0,41	4,3 %
CA Valenciennes Métropole	+ 0,63 %	+ 0,05	7,6 %
CA de Cambrai	+ 3,96 %	+ 0,14	3,6 %
CA de la Porte du Hainaut	+ 7,43 %	+ 0,27	3,7 %
CA du Caudrésis et du Catésis	+ 0,42 %	+ 0,01	1,8 %
CA du Douaisis Agglo	+ 3,74 %	+ 0,20	5,5 %
CC Cœur d'Ostrevent	+10,44 %	+ 0,13	1,3 %
CC Cœur de l'Avesnois	+ 5,02 %	+ 0,02	0,3 %
CC Flandre Lys	+ 0,61 %	+ 0,00	0,3 %
CC Pévèle-Carembault	+ 2,42 %	+ 0,05	2,2 %
CC de Flandre Intérieure	+ 6,30 %	+ 0,18	2,9 %
CC de la Haute-Deûle	+ 9,47 %	+ 0,02	0,2 %
CC des Hauts de Flandre	+ 12,53 %	+ 0,10	0,8 %
CC du Pays Solesmois	- 6,77 %	- 0,01	0,1 %
CC du Pays de Mormal	- 2,24 %	- 0,01	0,6 %
CC du Sud Avesnois	+ 1,96 %	+ 0,02	1,2 %
CU de Dunkerque	+ 0,95 %	+ 0,09	9,0 %
Métropole Européenne de Lille	+ 3,68 %	+ 2,01	54,7 %

\* Certaines évolutions sont à considérer avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

SOURCE : ACOSS-URSSAF

## CONTRIBUTION DES EPCI

### À LA VARIATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI



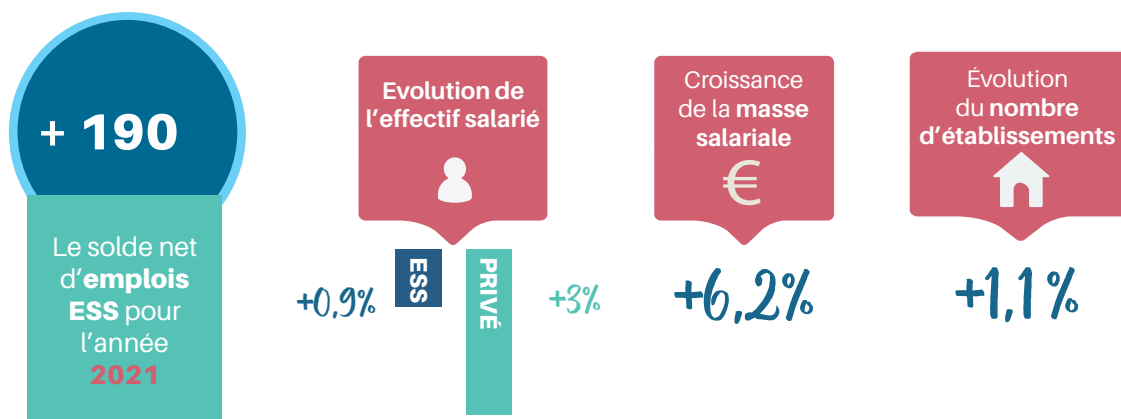
■ Contribution négative  
■ Contribution nulle  
■ Contribution positive

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département de l'Oise



### évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	+0,7%	+1,6%	+6,9%
Coopératives	-0,7%	-7,1%	-2,3%
Mutuelles TOTAL	+2,0%	+0,0%	+3,4%
Fondations	+5,7%	+9,7%	+10,9%

SOURCE : ACOSS-URSSAF

### évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2020 et fin 2021

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	29%	+0,3%	-1,1%	+4,5%
Hébergement médico-social	23%	-0,9%	-11,1%	+2,5%
Soutien aux entreprises	9%	+4,8%	+8,5%	+15,4%
Education	9%	-3,4%	+2,9%	+4,2%
Activités pour la santé humaine	7%	+1,9%	+18,9%	+6,5%



# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département de l'Oise

EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Creil Sud Oise	+ 2,25 %	+ 0,23	10,4 %
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	- 1,45 %	- 0,26	18,0 %
CA du Beauvaisis	+ 0,37 %	+ 0,10	26,0 %
CC Senlis Sud Oise	- 7,31 %	- 0,19	2,6 %
CC Thelloise	+ 2,79 %	+ 0,14	5,0 %
CC de l'Aire Cantillienne	+ 0,83 %	+ 0,05	6,2 %
CC de l'Oise Picarde	+ 2,31 %	+ 0,03	1,4 %
CC de la Picardie Verte	- 1,46 %	- 0,05	3,1 %
CC de la Plaine d'Estrées	+ 6,93 %	+ 0,10	1,5 %
CC des Deux Vallées	+ 7,60 %	+ 0,07	0,9 %
CC des Lisières de l'Oise	+ 4,41 %	+ 0,14	3,3 %
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	- 1,36 %	- 0,04	2,6 %
CC des Sablons	+ 2,32 %	+ 0,05	2,0 %
CC du Clermontois	+ 4,17 %	+ 0,11	2,7 %
CC du Liancourtois	- 6,83 %	- 0,13	1,9 %
CC du Pays Noyonnais	+ 7,24 %	+ 0,18	2,4 %
CC du Pays de Bray	+ 31,58 %	+ 0,05	0,2 %
CC du Pays de Valois	+ 5,70 %	+ 0,18	3,1 %
CC du Pays des Sources	- 11,32 %	- 0,03	0,3 %
CC du Plateau Picard	+ 8,55 %	+ 0,35	4,1 %
CC du Vexin-Thelle	- 0,62 %	- 0,02	2,4 %

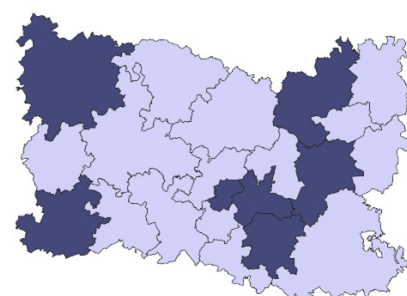
\* Certaines évolutions sont à considérer avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

SOURCE : ACOSS-URSSAF

## CONTRIBUTION DES EPCI

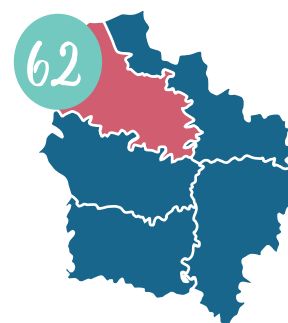
### À LA VARIATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI

■ Contribution négative  
 ■ Contribution nulle  
 ■ Contribution positive

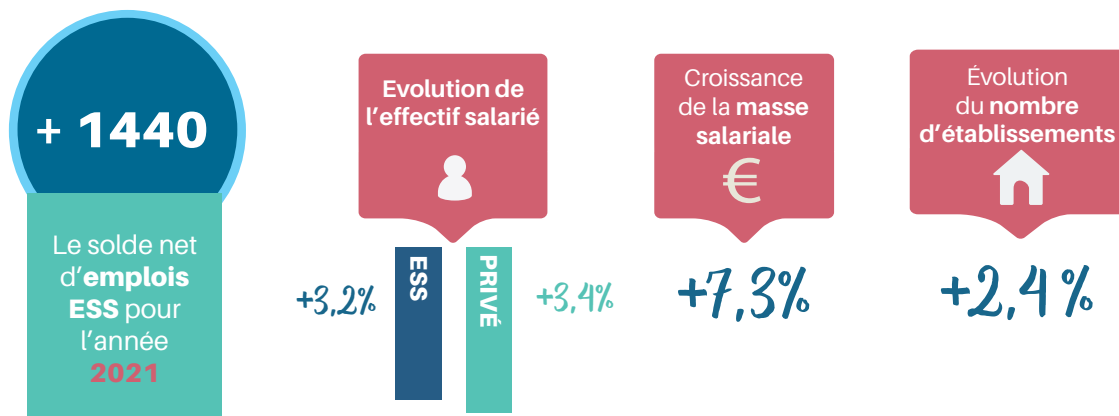


# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département du Pas-de-Calais



### évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	+3,6%	+3,5%	+8,6%
Coopératives	+1,8%	-3,4%	+2,5%
Mutuelles	+1,5%	-2,8%	+1,3%
Fondations	-0,3%	-5,0%	+2,4%

SOURCE: ACOSS-URSSAF

### évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2020 et fin 2021

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	35%	+1,8%	+2,5%	+11,1%
Hébergement médico-social	23%	+2,0%	+0,4%	+5,9%
Activités pour la santé humaine	12%	-0,9%	+1,1%	+2,7%
Education	6%	+3,8%	+2,9%	+6,5%
Soutien aux entreprises	6%	+0,5%	-0,9%	+3,3%

SOURCE: ACOSS-URSSAF

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département du Pas-de-Calais

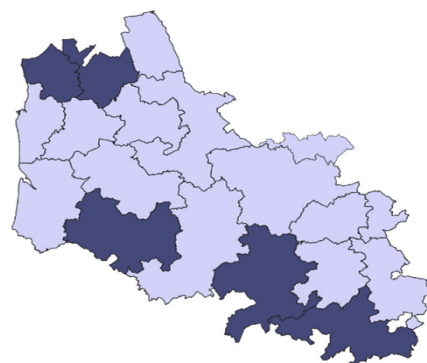
EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Grand Calais Terres et Mers	+ 7,60 %	+ 0,56	7,3 %
CA d'Hénin-Carvin	+ 3,84 %	+ 0,31	8,0 %
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	+ 2,35 %	+ 0,36	15,4 %
CA de Lens - Liévin	+ 2,64 %	+ 0,44	16,6 %
CA des Deux Baies en Montreuillois	+ 1,43 %	+ 0,12	8,6 %
CA du Boulonnais	+ 4,30 %	+ 0,35	8,1 %
CA du Pays de Saint-Omer	+ 2,58 %	+ 0,18	7,0 %
CC Osartis Marquion	+ 12,14 %	+ 0,10	0,9 %
CC Pays d'Opale	- 2,27 %	- 0,04	1,7 %
CC de Desvres-Samer	+ 1,85 %	+ 0,02	1,2 %
CC de la Région d'Audruicq	+ 15,29 %	+ 0,17	1,1 %
CC de la Terre des Deux Caps	- 0,18 %	- 0,00	0,9 %
CC des Campagnes de l'Artois	- 1,97%	- 0,02	0,8 %
CC des Sept Vallées	- 3,47 %	- 0,06	1,7 %
CC du Haut Pays du Montreuillois	+ 0,62 %	+ 0,01	2,1 %
CC du Pays de Lumbres	+ 2,96 %	+ 0,02	0,8 %
CC du Sud-Artois	- 0,14 %	- 0,00	1,6 %
CC du Ternois	+ 5,37 %	+ 0,12	2,2 %
CU d'Arras	+ 4,89 %	+ 0,65	13,2 %
CC Flandre Lys	+ 5,85 %	+ 0,06	1,0 %

\* Certaines évolutions sont à considérer avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

SOURCE : ACOSS-URSSAF

## CONTRIBUTION DES EPCI

### À LA VARIATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI



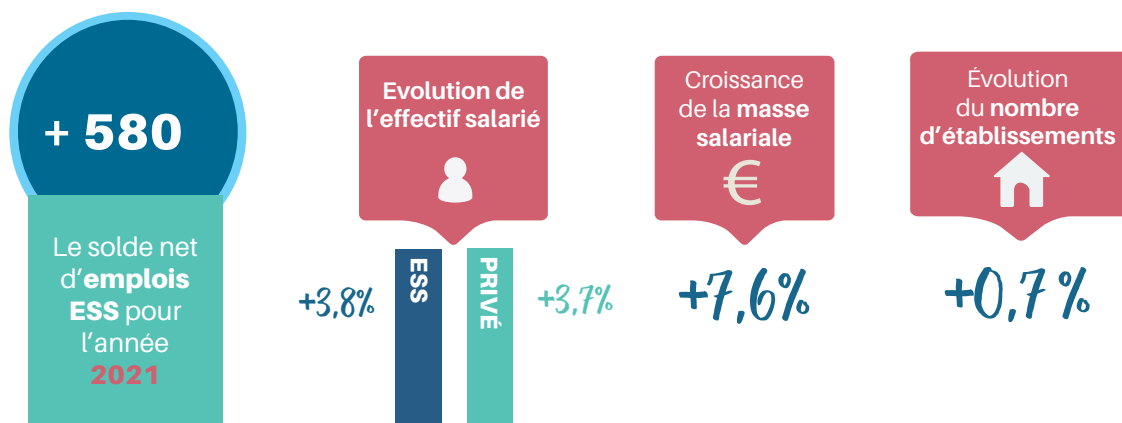
■ Contribution négative  
■ Contribution nulle  
■ Contribution positive

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES



### Les chiffres clés du département de la Somme



### évolution de l'emploi salarié par famille

entre fin 2020 et fin 2021

	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Associations	+4,2%	+1,6%	+8,8%
Coopératives	-0,9%	-5,2%	+0,1%
Mutuelles	-0,6%	-7,0%	+1,9%
Fondations	+6,3%	+0,0%	+3,1%

SOURCE : ACOSS-URSSAF

### évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

entre fin 2020 et fin 2021

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	28%	+7,6%	+1,9%	+11,7%
Hébergement médico-social	23%	-1,1%	+2,1%	+1,1%
Education	12%	-2,5%	+0,0%	+5,6%
Arts et spectacles	7%	+22,3%	+4,7%	+25,0%
Soutien aux entreprises	6%	-2,6%	+1,7%	+5,3%

# L'ESS

## DANS LES TERRITOIRES

### Les chiffres clés du département de la Somme



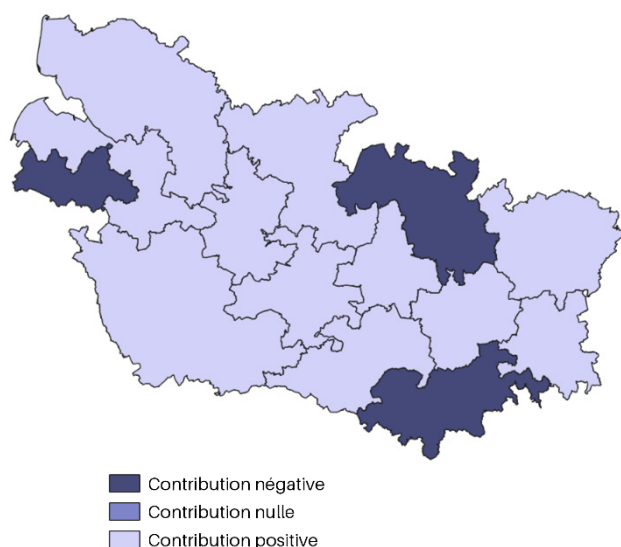
EPCI	Variation de l'emploi*	Contribution à la variation départementale	Poids de l'EPCI dans les emplois ESS départementaux
CA Amiens Métropole	+ 2,23 %	+ 1,31	58,6 %
CA de la Baie de Somme	+ 7,90 %	+ 0,85	10,8 %
CC Avre Luce Noye	+ 17,65 %	+ 0,09	0,5 %
CC Nièvre et Somme	+ 6,70 %	+ 0,23	3,4 %
CC Ponthieu-Marquenterre	+ 8,99 %	+ 0,23	2,6 %
CC Somme Sud-Ouest	+ 9,24 %	+ 0,31	3,3 %
CC Terre de Picardie	+ 9,63 %	+ 0,13	1,3 %
CC de l'Est de la Somme	+ 2,35 %	+ 0,03	1,4 %
CC de la Haute-Somme	+ 11,48 %	+ 0,59	5,2 %
CC du Grand Roye	- 2,43 %	- 0,06	2,6 %
CC du Pays du Coquelicot	- 5,57 %	- 0,15	2,7 %
CC du Territoire Nord Picardie	+ 9,73 %	+ 0,12	1,3 %
CC du Val de Somme	+ 11,54 %	+ 0,26	2,2 %
CC du Vimeu	- 2,57 %	- 0,09	3,4 %

\* Certaines évolutions sont à considérer avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.

SOURCE : ACOSS-URSSAF

## CONTRIBUTION DES EPCI

### À LA VARIATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI



# INFORMATIONS PRATIQUES

## glossaire

**T1, T2, T3, T4** : désignent les trimestres selon leur rang dans l'année considérée. Le « T1 2020 » correspondant au premier trimestre de l'année 2020, soit les 3 premiers mois de cette année-là.

**Effectifs salariés** : désigne le nombre de personnes déclarées dans l'établissement en fin de trimestre quelle que soit la durée de travail. Ces données statistiques ne prennent pas en compte le champ complet de l'économie solidaire tel que défini par la Loi ESS du 31 Juillet 2014. Ne sont pas comptabilisés ici les effectifs salariés de toutes les coopératives faute de pouvoir intégrer aujourd'hui les établissements relevant des données de la Mutualité sociale agricole (MSA), ainsi que ceux relatifs aux établissements des sociétés commerciales de l'ESS.

**Nombre d'établissements** : est défini par trimestre. Un établissement est comptabilisé lorsqu'il a déclaré une masse salariale non nulle sur le trimestre étudié.

**Masse salariale** : désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

**Glissement annuel** : désigne l'évolution en établissements, en emplois ou en masse salariale entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. Lorsque l'on parle de l'évolution en glissement annuel pour l'année 2020, cela correspond à l'évolution observée entre le dernier trimestre 2019 et le dernier trimestre 2020.

**Contribution à la variation globale** : pondération de la variation d'un sous-territoire selon son poids dans le territoire englobant. Ce calcul est réalisé afin d'estimer la part de variation d'une variation globale due à une partie du tout. Cela permet également de remettre en perspective la variation d'un territoire au regard du territoire plus large sur lequel il se trouve. Cette donnée s'exprime en point de pourcentage.

**Secteurs d'activité** : la nomenclature économique de synthèse (NES) est une nomenclature de grands secteurs d'activités utilisée pour les études statistiques. Elle est en concordance avec la nomenclature d'activité française (NAF). La NAF a été révisée en 2008, elle se décline en 21 sections, 88 divisions, 272 groupes et 732 codes APE. On parle dans ce document, de secteurs d'activités (niveau agrégé).

## L'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire

Cette note de conjoncture est le fruit du travail réalisé par l'**Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire** (ORESS). L'ORESS produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de « **contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS** ».

Amandine Montuelle

amandine.montuelle@cresshdf.org

Véronique Mangeot

veronique.mangeot@cresshdf.org



WWW.CRESSHDF.ORG